

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 11 décembre 2024

Date d'affichage 11 décembre 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20241220-CM2410-DEL16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024

***Nombre de conseillers***

en exercice 29  
présents 17 + 12 procurations  
votants 29

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE**

**Le DIX SEPT DECEMBRE** à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni pour des circonstances exceptionnelles à la Mairie : salle Annette Moriette, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Françoise PELLODI, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Dominique MORANCE, Mme Olivia JAMAIN, M. Franck POTAUFEUX, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

**Excusés** :

M. Gerard GUESNE	(Pouvoir donné à Mme Bénédicte MARCHAIS)
M. Gaëtan THOMAS	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
M. Nicolas CHABLE	(Pouvoir donné à M. Laurent PHILIBERT)
Mme Catherine CHANTEPIE	(Pouvoir donné à Mme Sylvie SEQUEIRA)
M. Thierry BODIN	(Pouvoir donné à M. Emmanuel BOIS)
Mme Delphine LETESSIER	(Pouvoir donné à Mme Françoise PELLODI)
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à M. Éric PAPILLON)
Mme Marie DENONELLE	(Pouvoir donné à Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN)
M. Nicolas GUILLARD	(Pouvoir donné à M. Christophe BISI)
Mme Audrey MAMONTEIL	(Pouvoir donné à Mme Christiane VAN RYSSEL)
M. Lionel COURTEMANCHE	(Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)
Mme Sophie DOLLON	(Pouvoir donné à Mme Marie Hélène TROUILLOT)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. Christophe BISI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés.

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SARTHE**  
**LE MILLENAIRE**

Le Conseil municipal ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la célébration du millénaire de la ville de La Ferté-Bernard prévue le 28 juin 2025 ;  
**Vu** le rapport du Maire ;

**Considérant** que les festivités prévues incluent une grande parade participative mobilisant les associations locales et les établissements scolaires, mettant en lumière la diversité et la richesse du tissu associatif de La Ferté-Bernard ;

**Considérant** que des reconstitutions de villages médiévaux, des arts du XIXe siècle, des sports, des animations, des saynètes historiques, ainsi qu'un banquet et un spectacle nocturne viendront enrichir le programme de cette journée exceptionnelle ;

**Considérant** que cet événement constituera un moment fort de convivialité et de partage pour l'ensemble de la population ;

**Considérant** que la mise en œuvre de cette célébration nécessite des moyens financiers et humains significatifs ;

**Considérant** que le Conseil départemental de la Sarthe propose des subventions permettant de soutenir ce type d'événements culturels et patrimoniaux ;

Après en avoir délibéré,

- **SOLLICITE** la demande de subvention auprès du **Conseil départemental de la Sarthe** pour un montant de **5 000 €**.
- **VALIDE** le budget global prévu pour l'organisation de l'événement à hauteur de 50 000 €
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire au bon déroulement de cette opération.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le Secrétaire de séance

Christophe BISI

Pour Copie conforme

Le Maire,  
Didier REVEAU

*Le présent acte est soumis à un délai de recours de deux mois à compter de sa publication. Les recours doivent être adressés au tribunal administratif de Nantes et doivent être adressés par voie recommandée.*